



La gestion durable *de la forêt*

Par **Mireille Tabare** Photo **Marc Deneyer**

Forêts de chênes dans la Vienne, de châtaigniers dans les Deux-Sèvres, peupleraies des vallées de Charente et de Charente-Maritime, du Marais Poitevin, pins maritimes et chênes verts sur le littoral et en Sud-Charente, la forêt régionale présente une très grande diversité de paysages et d'essences. C'est une forêt globalement modeste (15 % du territoire), privée à 91 % et extrêmement morcelée (230 000 propriétaires, pour une surface moyenne de 1,4 ha), ce qui complique les opérations de gestion. Le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) a pour mission d'aider les propriétaires privés dans la gestion et l'entre-

tien de leurs boisements. Le CRPF est chargé d'agrèer les Plans simples de gestion, cadres garantissant une gestion durable, obligatoires pour les propriétés de plus de 25 ha. C'est aussi le CRPF qui assure la mise en œuvre de la politique d'orientation forestière en Poitou-Charentes. «*La tempête de 1999 a durablement perturbé les marchés du bois et anéanti beaucoup de Plans simples de gestion*, explique Alain Persuy, chargé de mission gestion durable et environnement au CRPF. *En même temps, elle a réactivé un certain nombre de débats. Nous devons faire des choix : que planter et comment ? De nouvelles orientations se font jour, comme celle*

de gestion différenciée : introduire une plus grande diversité d'essences, mieux adaptées aux potentiels des sols, mélanger les essences pour rendre la forêt plus résistante aux maladies et aux aléas climatiques, privilégier la régénération naturelle, moins onéreuse et moins traumatisante pour le milieu que la replantation.» Une gestion diversifiée de la forêt peut contribuer à une amélioration sur le plan économique. «A une époque, on a beaucoup planté de grandes surfaces avec une seule essence, commente Mathieu Formery, directeur du CRPF. Depuis, on s'est rendu compte que de telles pratiques ont leurs limites, et qu'il existe des équilibres et des voisinages favorables entre essences. En maintenant par exemple des zones de bouleaux dans des secteurs plantés en pins maritimes, on peut augmenter la productivité des pins de 15 %.»

La gestion durable de la forêt implique également une gestion mieux maîtrisée de la faune, en particulier des grands animaux, par l'amélioration des comptages, des plans de chasse adaptés, et la prise en compte des dégâts de gibiers. La dernière loi forestière de 2001 précise que «l'équilibre sylvocynégétique est atteint lorsque le niveau de dégâts de gibiers n'interdit par la sylviculture».

L'ensemble de ces orientations contribue à la mise en valeur de la filière bois. La région Poitou-Charentes est la seconde de France pour la transformation du bois. Chaque année, 1 500 000 m³ sont transformés, dont 600 000 m³ récoltés dans la région. Quelques spécificités de l'industrie régionale : les piquets de châtaignier, le contreplaqué à base de peuplier (60 % du volume français), les tonneaux de chêne (50 % de la production nationale) ou les pieux à moules en chêne utilisés traditionnellement dans la baie de l'Aiguillon.

Pour valoriser et pérenniser ces orientations, les acteurs de la filière bois française se sont engagés dans une démarche de certification de la gestion forestière durable. «L'objectif, c'est de donner au consommateur la garantie que le produit en bois, ou à base de bois, qu'il achète a été fabriqué à partir d'arbres récoltés dans une forêt gérée durablement, précise Alain Persuy. Le "matériau" labellisé, au travers de cette démarche, ce n'est pas le bois lui-même mais son processus de production.» Le CRPF, qui anime ce dispositif en Poitou-Charentes, a dressé dans un premier temps un «état des lieux» de la forêt régionale dans tous les domaines. A partir de ce bilan, il est en mesure de définir les principaux axes de la politique de qualité de la gestion forestière durable, qui comporte trois grands volets : un volet social concernant notamment l'amélioration des conditions de travail en forêt, un volet environnemental intégrant le concept de biodiversité, et un volet économique avec la promotion de l'utilisation du bois. La politique forestière de qualité en Poitou-Charentes, sur le point d'être validée, développe certaines orientations propres à la région.

«Nous allons proposer aux entrepreneurs et exploitants forestiers une charte de qualité du travail en forêt comportant un cahier des charges par lequel ceux-ci s'engageront à la prise en compte des milieux naturels associés à la forêt, comme par exemple les landes ou les bords de rivières, explique Alain Persuy. A chacun de ces milieux correspondent une flore et une faune bien spécifiques. Pour les sauvegarder, il faut protéger les milieux qui les abritent. Notre objectif, sur les cinq ans à venir, c'est que 20 % au moins des Plans simples de gestion comportent un volet environnemental traitant de la gestion de ces milieux naturels. Un autre chapitre de la politique régionale concerne le peuplier, dont l'industrie est importante en Poitou-Charentes, avec l'établissement d'un cahier des charges populi-environnemental. L'objectif sur les cinq ans : que 80 % des nouvelles peupleraies, ou des peupleraies renouvelées, soient gérées selon ce cahier des charges.»

«Les ressources et les terres forestières doivent être gérées d'une façon écologiquement viable afin de répondre aux besoins sociaux, économiques et écologiques, culturels et spirituels des générations actuelles et futures.»

Sommet de la Terre, Rio, 1992

En termes de surfaces, de richesses, et en dépit de la tempête de 1999, la forêt française se porte bien. En 200 ans, elle a doublé de surface et a retrouvé aujourd'hui la place qu'elle occupait au Moyen Age. Comment améliorer la forêt, comment la protéger, le débat actuel se situe plutôt au niveau qualitatif. «On prend conscience de plus en plus que la forêt nécessite une gestion à très long terme, qui prenne en compte ses fonctions multiples – économique, sociale, environnementale –, affirme Mathieu Formery. Ce qui implique d'abord des politiques durables de soutien à la forêt, ce qui implique aussi de développer la concertation entre tous les acteurs de la forêt, par le débat, l'échange croisé de formations et d'informations. Pas question, par exemple, d'imposer une essence plutôt qu'une autre, il s'agit de tenir compte des objectifs de chacun et de choisir ensemble les essences les mieux adaptées au sol et à l'environnement. De même, par rapport à la préservation de certains milieux naturels, à la sauvegarde de certaines espèces, ce que nous cherchons à montrer c'est qu'il est possible de marier avantageusement économie et biodiversité.» ■

A paraître au printemps 2003 chez Geste éditions, le livre d'Alain Persuy, *Guide de la forêt durable en Poitou-Charentes et Vendée*, premier ouvrage d'une nouvelle collection, les «Cahiers naturels».